

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 18 octobre 2023 à 9 h 12 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe.

CE-20231018-3409

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - INNOVATION ET TECHNOLOGIES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de ratifier et d'autoriser la participation de 18 employés du Service de l'innovation et des technologies à participer au colloque GÉOMTL les 18 et 19 octobre 2023 au Palais des congrès de Montréal, au montant total de 16 726,88 \$.

(CT:1767830)
(SD-2023-4696)

CE-20231018-3410

RAPPORT DE NOMINATION - MEMBRE DE CABINET

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport de nomination d'un membre du personnel de cabinet préparé par le Service des ressources humaines le 27 septembre 2023.

(SD-2023-4820)

CE-20231018-3411

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - PLANIFICATION ET RÉALISATION DES PROJETS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de planification et de réalisation des projets, soit:



la création d'un poste d'architecte coordonnateur de projets, classe 11, au salaire annuel de 119 491,09 \$ avec un seuil d'engagement de 90 840,84 \$;

code budgétaire: 70103-117100-111150;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-4859)

CE-20231018-3412

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - SUPERVISEUR - TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 20751, pour une période de 13 semaines, au poste de superviseur travaux publics au Service des travaux publics, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2023-4861)

CE-20231018-3413

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - SUPERVISEUR - TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 52653, pour une période de 13 semaines, au poste de superviseur travaux publics au Service des travaux publics, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2023-4862)

CE-20231018-3414

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période d'une semaine, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 12 octobre 2023.

(SD-2023-4863)



CE-20231018-3415

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de police, soit:

la modification du poste permanent titularisé de superviseur véhicules et équipements (0002), classe 6, au salaire annuel de 106 492,72 \$ avec un seuil d'engagement de 85 193,93 \$, en un poste permanent de superviseur technique GVE, classe 7, au salaire annuel de 114 479,30 \$ avec un seuil d'engagement de 91 583,20 \$;

code budgétaire: 40101-211120-111120;

la réaffectation de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel du poste de superviseur véhicules et équipements (0002), classe 6, au salaire annuel de 106 492,72 \$, échelon 7, au poste de superviseur technique GVE au Service de police, classe 7, au salaire annuel de 114 479,30 \$, échelon 7, avec une période de probation de 6 mois;

code budgétaire: 40101-211120-111120;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-4884)

CE-20231018-3416

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - SÉCURITÉ INCENDIE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de sécurité incendie, soit:

la réaffectation de l'employé titulaire du poste de chef de division opérations incendie (0005) au poste de chef de division formation et équipes spécialisées (0001), aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 42604-221100-111120;

la modification des 2 postes permanents titularisés de chef de division opérations incendie (0005) et (0006), en 2 postes de chef de division interventions, aux mêmes salaires et conditions;

code budgétaire: 42604-221100-111120;

la réaffectation de l'employé titulaire du poste de chef de division opérations incendie (0006) au poste de chef de division interventions,



aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 42604-221100-111120;

la modification et le transfert budgétaire du poste permanent titularisé de chef aux opérations formation et SST (0002) en un poste de chef aux opérations SST et équipes spécialisées, aux mêmes salaire et conditions;

du code budgétaire: 42204-221000-111120;
au code budgétaire: 42604-221100-111120;

la réaffectation et le transfert budgétaire de l'employé titulaire du poste de chef aux opérations formation et SST (0002) au poste de chef aux opérations SST et équipes spécialisées, aux mêmes salaire et conditions;

du code budgétaire: 42204-221000-111120;
au code budgétaire: 42604-221100-111120;

la modification et le transfert budgétaire du poste permanent vacant de chef aux opérations formation et SST (0003) en un poste de chef aux opérations formation, aux mêmes salaire et conditions;

du code budgétaire: 42204-221000-111120;
au code budgétaire: 42604-221100-111120;

la modification du poste permanent vacant de chef de division administration (0002) en un poste de chef de division à la direction, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 42101-221000-111120;

la modification du poste permanent titularisé de chef de division soutien technique (0002) en un poste de chef de division soutien technique et infrastructures, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 42204-221000-111120;

la réaffectation et le transfert budgétaire de l'employé titulaire du poste de chef de division soutien technique (0002) au poste de chef de division à la direction, aux mêmes salaire et conditions;

du code budgétaire: 42204-221000-111120;
au code budgétaire: 42101-221000-111120;

la modification de l'appellation budgétaire 42204 Soutien technique et formation (incendie) par l'appellation 42204 Soutien technique (incendie);

les transferts budgétaires des postes énumérés au rapport joint au sommaire décisionnel;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.



(SD-2023-4912)

CE-20231018-3417

ENGAGEMENT PERMANENT - ENQUÊTEUR BIELT - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54697, avec une période de probation de 12 mois, au poste d'enquêteur BIELT au Service de police, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2023-4933)

CE-20231018-3418

TERMINAISON D'EMPLOI

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de procéder à la terminaison d'emploi administrative de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 12 octobre 2023.

(SD-2023-4955)

CE-20231018-3419

PROMOTION - CHEF DE DIVISION SOUTIEN TECHNIQUE -
SÉCURITÉ INCENDIE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de procéder à la promotion de l'employé numéro 43726, avec une période d'essai de 12 mois, au poste de chef de division soutien technique au Service de sécurité incendie.

(SD-2023-4973)

CE-20231018-3420

DÉPÔT - REDDITION DE COMPTES - RESSOURCES
HUMAINES - SEPTEMBRE 2023

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport de reddition de comptes du Service des ressources humaines pour le mois de septembre 2023.

(SD-2023-5028)



CE-20231018-3421

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période de 2 jours ouvrables, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service de police le 26 septembre 2023.

(SD-2023-4797)

CE-20231018-3422

APPROBATION - ENTENTE RÉCIPROQUE DE
CONFIDENTIALITÉ - SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE
MONTRÉAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente réciproque de confidentialité à intervenir entre la Ville de Laval et la Société de transport de Montréal (STM) dans le cadre du projet d'infrastructure culturelle du centre-ville de Laval;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(SD-2023-5058)

CE-20231018-3423

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-
2073

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les services professionnels en architecture pour l'équipe maître du projet de la cour municipale;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-4771)

CE-20231018-3424

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-
2074



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les services professionnels en génie civil et structure pour l'équipe maître du projet de la cour municipale;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-4774)

CE-20231018-3425

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2075

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les services professionnels en génie mécanique, électrique et des télécommunications pour l'équipe maître du projet de la cour municipale;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-4775)

CE-20231018-3426

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - CLUB DE CURLING LAVAL-SUR-LE-LAC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et le Club de curling Laval-sur-le-Lac concernant le versement d'une aide financière au montant de 37 819,41 \$, correspondant au montant des taxes municipales et scolaires à payer par l'organisme;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1764594)



(SD-2023-4315)

CE-20231018-3427

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUELEMENT -
AVIS DE RÉSERVE POUR FINS MUNICIPALES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de renouveler, pour une période additionnelle de 2 ans, l'imposition d'une réserve pour fins municipales sur le lot 1 761 065 du cadastre du Québec ou tout autre lot de remplacement dudit cadastre, et ce, conformément à la Loi sur l'expropriation qui prévoit:

que cette réserve prohibe, pendant sa durée, toute construction, amélioration ou addition sur l'immeuble qui en fait l'objet, sauf les réparation;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer et à publier le renouvellement de l'avis d'imposition d'une réserve à des fins municipales, incluant l'abandon de l'avis de réserve.

(SD-2023-4948)

À 11 h 37, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et
président du comité exécutif

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe